



Fiche signalétique – Enquêtes, sources

Statistique de l'économie culturelle

Description

La statistique de l'économie culturelle décrit les aspects économiques de la culture. Il s'agit d'une statistique de synthèse basée sur des définitions acceptées au niveau européen et sur des enquêtes existantes de l'OFS.

Disponible depuis :

2010/2011

Caractères relevés :

L'économie culturelle est analysée selon deux aspects complémentaires :

-d'une part, les entreprises culturelles avec leurs établissements et leurs emplois (postes de travail);

-d'autre part, les travailleurs culturels dans un sens un peu plus large, c'est-à-dire les personnes qui exercent leur activité principale dans le secteur culturel, qu'elles aient une profession culturelle (par exemple, musicien dans un orchestre) ou non (par exemple, comptable dans un théâtre), plus celles qui ont une profession culturelle mais qui travaillent en dehors du secteur culturel (par exemple, photographe dans une entreprise chimique).

Méthodologie

Sources de données :

Les résultats qui se réfèrent aux entreprises et aux emplois se basent sur la Statistique structurelle des entreprises (STATENT), la Statistique de la démographie des entreprises (UDEM0) et la Statistique de la production et de la valeur ajoutée (WS).

Dans les analyses sur les personnes, les chiffres se fondent sur l'Enquête suisse sur la population active (ESPA), l'Enquête sur la structure des salaires (ESS) et l'Enquête sur les revenus et les conditions de vie (SILC).

De plus amples informations sur ces statistiques et enquêtes se trouvent dans leurs fiches techniques.

Définition :

La définition de l'économie culturelle utilisée ici s'appuie sur les recommandations de l'office statistique de l'UE (Eurostat), telles qu'elles ont été fixées dès 2012. Elle part d'une acception traditionnelle de la culture, mais élargie à des secteurs d'activité dans lesquels la créativité joue un rôle majeur, comme l'architecture, l'industrie des jeux vidéo, l'artisanat d'art ou la publicité. Par opposition à la perspective plus large de l'« économie créative », qui inclut également l'informatique et les logiciels en général ainsi que le marketing, l'attention se porte ici sur la culture au sens plus strict du terme.

Références : Commission européenne/Eurostat, ESSnet-Culture (2012). *European Statistical System Network on Culture. Final Report* ; Union Européenne (2018). *Guide to Eurostat Culture Statistics*. Publications Office of the European Union, Luxembourg.

Secteur culturel:

Au niveau des branches, Eurostat distingue essentiellement dix domaines culturels, plus un onzième, transversal. Les 11 domaines culturels du secteur culturel ont été définis par Eurostat en 2012 et 2018 par 36 codes NACE (Nomenclature statistique des Activités économiques) à quatre chiffres, compatibles à ce niveau avec la NOGA suisse (Nomenclature générale des activités économiques) :

1 Patrimoine culturel

9102 Gestion des musées

9103 Gestion des sites et monuments historiques et des attractions touristiques similaires

2 / 3 Archives / Bibliothèques

9101 Gestion des bibliothèques et des archives

4 Livre et presse

1811	Imprimerie de journaux
1812	Autre imprimerie (labeur)
1813	Activités de pré-presse
1814	Reliure et activités connexes
4761	Commerce de détail de livres en magasin spécialisé
4762	Commerce de détail de journaux et papeterie en magasin spécialisé
5811	Édition de livres
5813	Édition de journaux
5814	Édition de revues et périodiques
6391	Activités des agences de presse
7430	Traduction et interprétation
5 Arts visuels	
7410	Activités spécialisées de design
7420	Activités photographiques
9003	Création artistique
6 Arts scéniques	
3220	Fabrication d'instruments de musique
9001	Arts du spectacle vivant (théâtre et ballet; orchestres, musiciens et chœurs)
9002	Activités de soutien au spectacle vivant
9004	Gestion de salles de spectacles
7 Audiovisuel et multimédia	
1820	Reproduction d'enregistrements
4763	Commerce de détail d'enregistrements musicaux et vidéo en magasin spécialisé
5821	Édition de jeux électroniques
5911	Production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision
5912	Post-production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision
5913	Distribution de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision (sans vidéothèques)
5914	Projection de films cinématographiques
5920	Enregistrement sonore et édition musicale
6010	Édition et diffusion de programmes radio
6020	Programmation de télévision et télédiffusion
7722	Location de vidéocassettes et disques vidéo
8 Architecture	
7111	Activités d'architecture
9 Publicité	
7311	Activités des agences de publicité
10 Artisanat d'art	
3212	Fabrication d'articles de joaillerie et bijouterie
11 Enseignement culturel	
8552	Enseignement culturel

(Source : NOGA 2008)

Professions culturelles :

Eurostat définit les professions culturelles comme des «professions qui appartiennent au cycle économique créatif et artistique, ce qui comprend la création, la production, la diffusion et le commerce, la conservation, la formation, la gestion et la régulation, ainsi que la collection et la conservation de l'héritage culturel». Les 35 codes à quatre chiffres de l'ISCO (International Standard Classification of Occupations) correspondant à des occupations (ou professions) culturelles ont été définis en 2012 et 2018 par Eurostat, en partie aussi en cohérence avec des typologies de l'UNESCO :

2161	Building architects
2162	Landscape architects
2163	Product and garment designers
2164	Town and traffic planners
2165	Cartographers and surveyors
2166	Graphic and multimedia designers
2353	Language teachers

2354	Other music teachers
2355	Other arts teachers
2621	Archivists and curators
2622	Librarians and related information professionals
2641	Authors and related writers
2642	Journalists
2643	Translators, interpreters and other linguists
2651	Visual artist
2652	Musicians, singers and composers
2653	Dancers and choreographers
2654	Film, stage and related directors and producers
2655	Actors
2656	Announcers on radio, television and other media
2659	Creative and performing arts artists not elsewhere classified
3431	Photographers
3432	Interiors designers and decorators
3433	Gallery, museum and library technicians
3435	Other artistic and cultural associate professionals
3521	Broadcasting and audio-visual technicians
4411	Library clerks
7312	Musical instrument makers and tuners
7313	Jewelry and precious-metal workers
7314	Potters and related workers
7315	Glass makers, cutters, grinder and finishers
7316	Sign writers, decorative painters, engravers and etchers
7317	Handicraft workers in wood, basketry and related materials
7318	Handicraft workers in textile, leather and related materials
7319	Handicraft workers not elsewhere classified

(Source: ISCO 2008)

Degré de régionalisation :

Communes, Grandes régions, Régions linguistiques, Suisse

Périodicité :

Annuelle

Période de référence :

Année

Qualité des données statistiques:

Elle correspond à la qualité des sources de données utilisées.

Révision:

Première publication en 2020.

Bases légales

Ordonnance du 30 juin 1993 concernant l'exécution des relevés statistiques fédéraux (RS 431.012.1)

Organisation

Office fédéral de la statistique (OFS)
Section Politique, Culture, Médias (POKU)
Olivier Moeschler
+41 58 463 61 58
poku@bfs.admin.ch
